



## RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL 2020 DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION DE L'INTERCOMMUNALE IDEA (ART. L1523-17 §2 AL 3 CDLD)

### 1. Informations générales sur l'intercommunale IDEA

Pour préciser le contexte dans lequel les Président(e)s, les administrateurs(trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leurs missions, il apparaît utile de rappeler les activités de l'intercommunale et quelques chiffres représentatifs de celle-ci.

IDEA exerce en effet de nombreuses missions d'intérêt général telles que :

#### Développement économique :

- gestion de 60 zones d'activité économique et de 19 infrastructures d'accueil ;
- accueil des investisseurs ;
- aide à l'implantation ;
- hébergement des TPE et des PME ;
- accompagnement des entreprises, etc. notamment via Info PME et LME (filiale d'IDEA).

#### Aménagement du territoire et urbanisme :

- mise en œuvre et équipement des zones d'activité économique ;
- études urbanistiques et d'aménagement du territoire (rénovation urbaine, RCU, RUE, ...) ;
- développement de projets d'assainissement et de réaffectation de friches industrielles, etc.
- études dans les secteurs de la mobilité/multimodalité et du tourisme/loisirs.

#### Expertises spécifiques :

- assistance à la maîtrise d'ouvrage ;
- voiries et égouttage communaux ;
- audits énergétiques et travaux d'efficacité énergétique ;
- service d'assistance aux communes pour le montage de dossiers pluridisciplinaires complexes, etc. ;
- Etudes hydrogéologiques et de pollution des sols.

#### Cycle de l'eau :

- IDEA est un organisme d'assainissement agréé (OAA) : étude, réalisation et exploitation de stations d'épuration et de pompage
- démergement (lutte contre les inondations) : étude, réalisation et exploitation des stations de pompage
- production et distribution d'eau potable aux entreprises : étude, réalisation et exploitation du réseau (conduites, puits de captage et châteaux d'eau)
- valorisation des eaux d'exhaure des carrières ;
- analyses physico-chimiques et bactériologiques.



### L'énergie :

- géothermie : études et exploitation de trois puits géothermiques + développement de nouveaux puits
- développement de projets éoliens sur le Cœur du Hainaut ;
- performance énergétique des bâtiments ;
- compétitivité énergétique du territoire ;
- mise en place de CER (Communautés d'énergie renouvelable) au sein des ZAE ;
- développement de la filière de valorisation de la biomasse locale.

### La propreté publique :

- gestion des participations en matière de tri des déchets PMC et de traitement par incinération ;

IDEA assure également la coordination du projet de territoire multi-acteurs Cœur du Hainaut.

	<b>Total ventes et prestations au 31/12/2020</b>	<b>Personnel au 31/12/2020</b>	<b>Capitaux propres consolidés</b>
IDEA	68.855.380 €	328	276.581.858 €

## **2. Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'Administrateur, de Président ou de Vice-Président, ou de membre d'un organe restreint de gestion**

Les montants ci-après des indemnités de fonction attribuées aux Présidents et vice-Président ont été arrêtés par l'Assemblée Générale du 26 juin 2019 et suite à une demande de la Tutelle, par l'Assemblée Générale du 18 décembre 2019. Ils ont été approuvés en fonction des coefficients liés à la population, au chiffre d'affaires, au personnel occupé et ce, dans le respect des plafonds autorisés par l'AGW du 20/12/2007.

### **Indemnité annuelle de fonction revenant au Président de l'intercommunale**

Montant brut : 19.997,14 €, c'est-à-dire le plafond actuel prévu par le CDLD à l'indice pivot 138.01 au 1er janvier 1990 (soit 34.815,02 € à l'index actuel)



### **Indemnité annuelle de fonction revenant aux Vice-Présidents de l'intercommunale**

(Administrateurs chargés de fonctions spécifiques autres que la gestion journalière)

6.249,12 € à l'indice pivot 138.01 au 1er janvier 1990 (soit 10.879,72 € à l'index actuel) ;

### **Jetons de présence revenant aux Administrateurs(trices)**

Le jeton octroyé par présence est de 150 € pour la participation aux différents comités dont ils sont membres.

Montant total des jetons octroyés à l'ensemble des administrateurs pour leur présence aux Conseils d'Administration : 27.300 €

### **3. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction**

La masse salariale globale annuelle brute 2020 du staff de direction comprenant les membres du Comité de Direction s'élève à 1.262.679 €, se décomposant comme suit :

Total rémunération annuelle <sup>1</sup>	1.250.285 €
Total avantages extra légaux <sup>2</sup>	12.394 €
Total	1.262.679 €

Ainsi fait à Mons, le 19 mai 2021.

Jacques GOBERT  
Président

Caroline DECAMPS  
Directrice Générale

<sup>1</sup> en application des sections 1 et 2 du statut pécuniaire du personnel

<sup>2</sup> càd les chèques-repas et l'assurance hospitalisation prévus par le statut pécuniaire et applicable à l'ensemble du personnel